



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ambassade de France au Sénégal

Service de Coopération et d'Action Culturelle

## **BOURSES DE LA COOPERATION FRANCAISE**

### **FINANCEMENT DE**

### **STAGES DE RECHERCHE POST-DOC EN FRANCE**

### **PROGRAMME 2017**

*Ce programme est destiné aux enseignants-chercheurs recrutés par les universités publiques sénégalaises :*

- *titulaires d'une thèse de 3<sup>ème</sup> cycle (ou équivalent) préparant une thèse d'Etat ;*  
*ou*
- *titulaires d'un doctorat «nouveau régime» préparant une HDR ou une inscription sur les listes CAMES.*
  
- *Les candidats doivent nécessairement avoir le grade de «maître assistant titulaire».*

- Ces bourses ont vocation à financer un stage de recherche post-doc **de 8 semaines** dans un laboratoire français, séjour qui doit prendre fin avant le **31 décembre 2017**. L'objectif de ce programme est de permettre aux universités sénégalaises de renforcer leurs capacités en enseignants-chercheurs de rang A.
  
- La bourse comprend :
  - les frais de voyage entre le Sénégal et la France ;
  - une couverture sociale pendant la durée du séjour en France;
  - une allocation de vie (environ 2 120 € pour un séjour de 8 semaines).

## **PROCEDURE**

- Le dossier est à retourner **obligatoirement avant le 31 janvier 2017 minuit, délai de rigueur, aux deux destinataires suivants :**
  - en version papier par la voie hiérarchique (via le Recteur de l'Université) à M. Papa Birama THIAM, Directeur de la Coopération Technique – 106, rue Carnot –Dakar Plateau ;
  - en version électronique à : [dossiers-bourses.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:dossiers-bourses.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr) - **volume maximal de la pièce jointe fixé à 3 Mo.**
  
- Tout dossier incomplet, envoyé hors délai (cachet de la poste et heure d'envoi du message électronique faisant foi) ou n'ayant pas été adressé sous la forme demandée aux 2 destinataires mentionnés ci-dessus ne sera pas examiné.

## DOCUMENTS A PRODUIRE

- **Les 3 documents ci-dessous remplis doivent être remis au Chef de Département, au Doyen et au Recteur pour avis :**
1. «Formulaire de candidature»
  2. Lettre d'invitation du directeur de laboratoire ou du centre de recherche ou de l'université d'accueil en France
  3. Curriculum Vitae (**Attention : une page maximum**)

*Un rapport de séjour scientifique sera demandé à votre retour.*

**CE FORMULAIRE EST DISPONIBLE EN VERSION ELECTRONIQUE  
SUR LE SITE DE L'AMBASSADE DE FRANCE**

**<http://www.ambafrance-sn.org>**